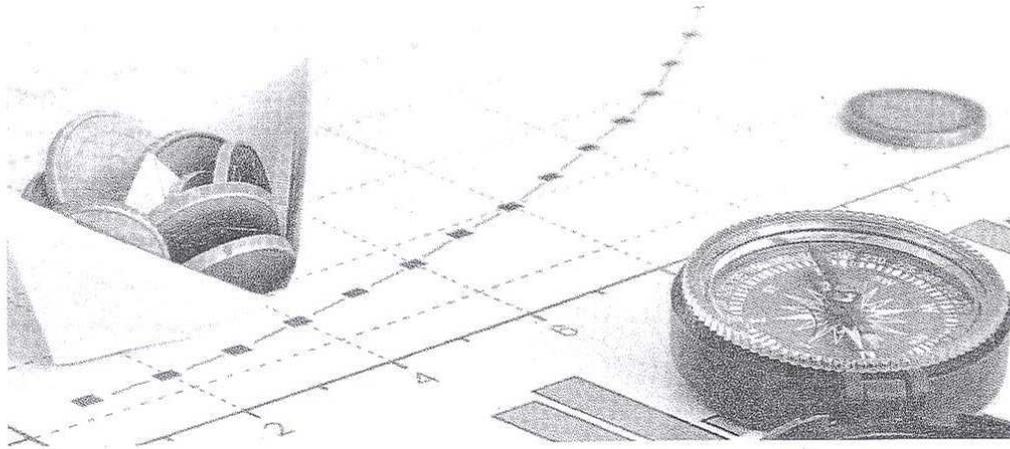


Les PME-TPE françaises et marocaines s'allient

● **Bénéficiaire de l'expertise en matière d'accompagnement de PME-TPE et favoriser un développement commun restent les principaux axes du partenariat entre Finéa et Bpifrance. Les deux parties envisagent d'accompagner les entreprises en Afrique.**

La promotion des petites et moyennes entreprises commencent à intéresser. En dehors de certaines banques de la place qui ont débloqué un fonds dédié aux financements des PME et des TPE, les institutions publiques et privées dont l'activité principale consiste à venir en aide à ces entreprises, reviennent à la charge avec un programme plus étoffé. C'est d'ailleurs le cas de Finéa, une filiale de la CDG, qui a signé un protocole d'entente avec Bpifrance, une banque publique d'investissement dans le but d'apporter de nouvelles solutions de développement et de soutien des PME et des TPE marocaines et françaises. L'objectif étant de favoriser les échanges et l'évolution des entreprises des deux



pays. Ainsi, pour mener à bien cette mission, un axe qui définit les clauses de la coopération bilatérale a été défini. En termes d'échanges, il s'agit de développer des dispositifs d'accompagnement aux PME en innovation et

en internationalisation. Ce partenariat vise également à promouvoir et faire connaître les mécanismes de mobilisation de fonds concourant à apporter les financements et garanties nécessaires au développement de la

PME-TPE. Dans le même registre, les financements bilatéraux seront gérés via un système de contre-garantie du financement par les deux institutions. Un outil de scoring commun a même été mis en place et permet d'évaluer la qualité du risque de l'entreprise acheteuse dans le cadre des crédits transfrontaliers. «Faciliter les relations entre entreprises et favoriser les relations économiques, les échanges technologiques et les collaborations en matière d'innovation entre les PME françaises et marocaines restent les principaux axes de la convention», précisent les parties concernées. Quant aux projets communs de développement, les deux entités envisagent d'étendre leur action en Afrique. En effet, elles comptent favoriser le rapprochement d'entreprises marocaines et françaises désireuses de s'exporter sur le continent. ●

PAR **MARYEM OUZZANI**
m.ouzzani@leseco.ma